

COMMUNE D'AMBERT



Ville d'Ambert



Réunion publique de concertation

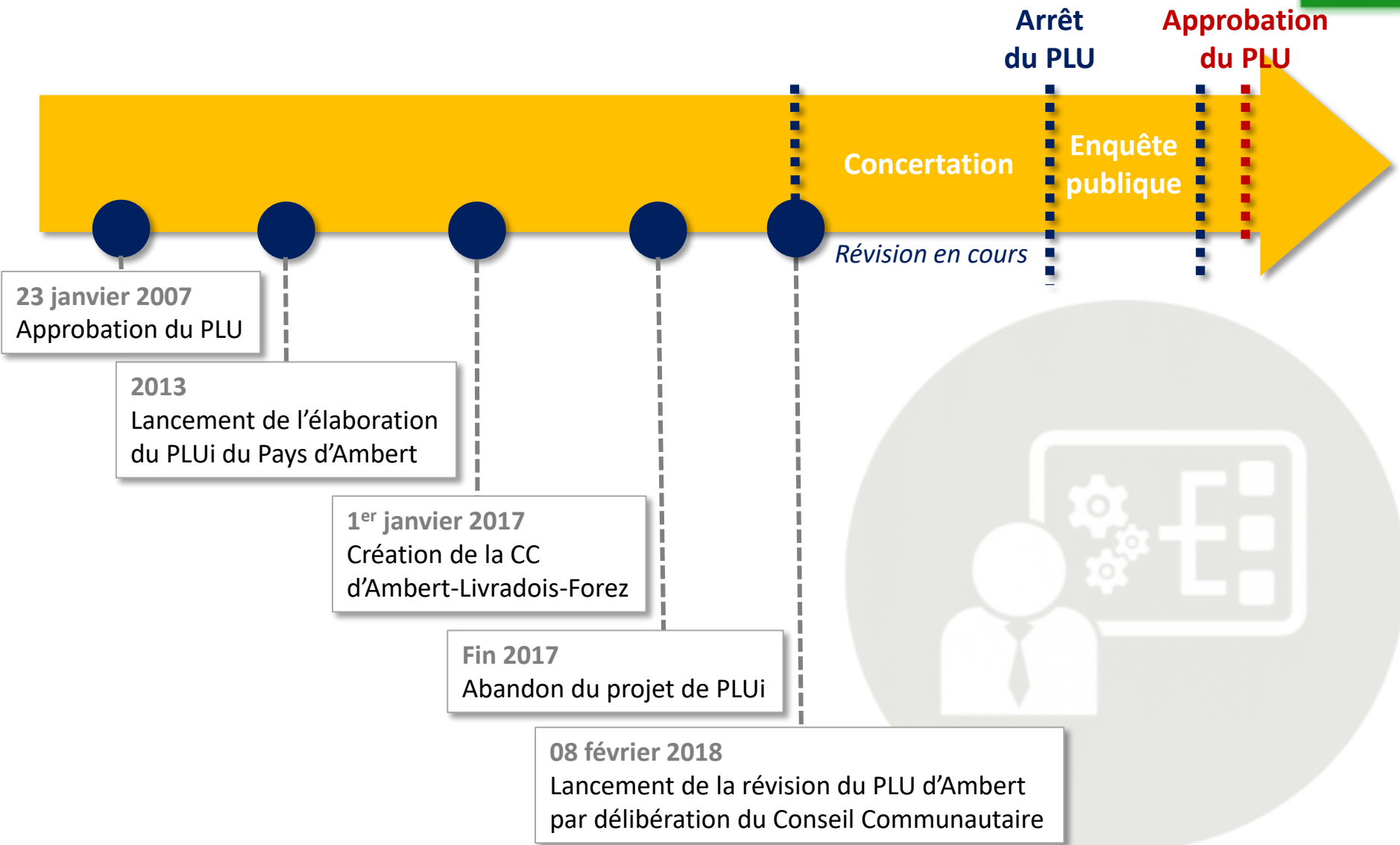
02 juillet 2019

RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



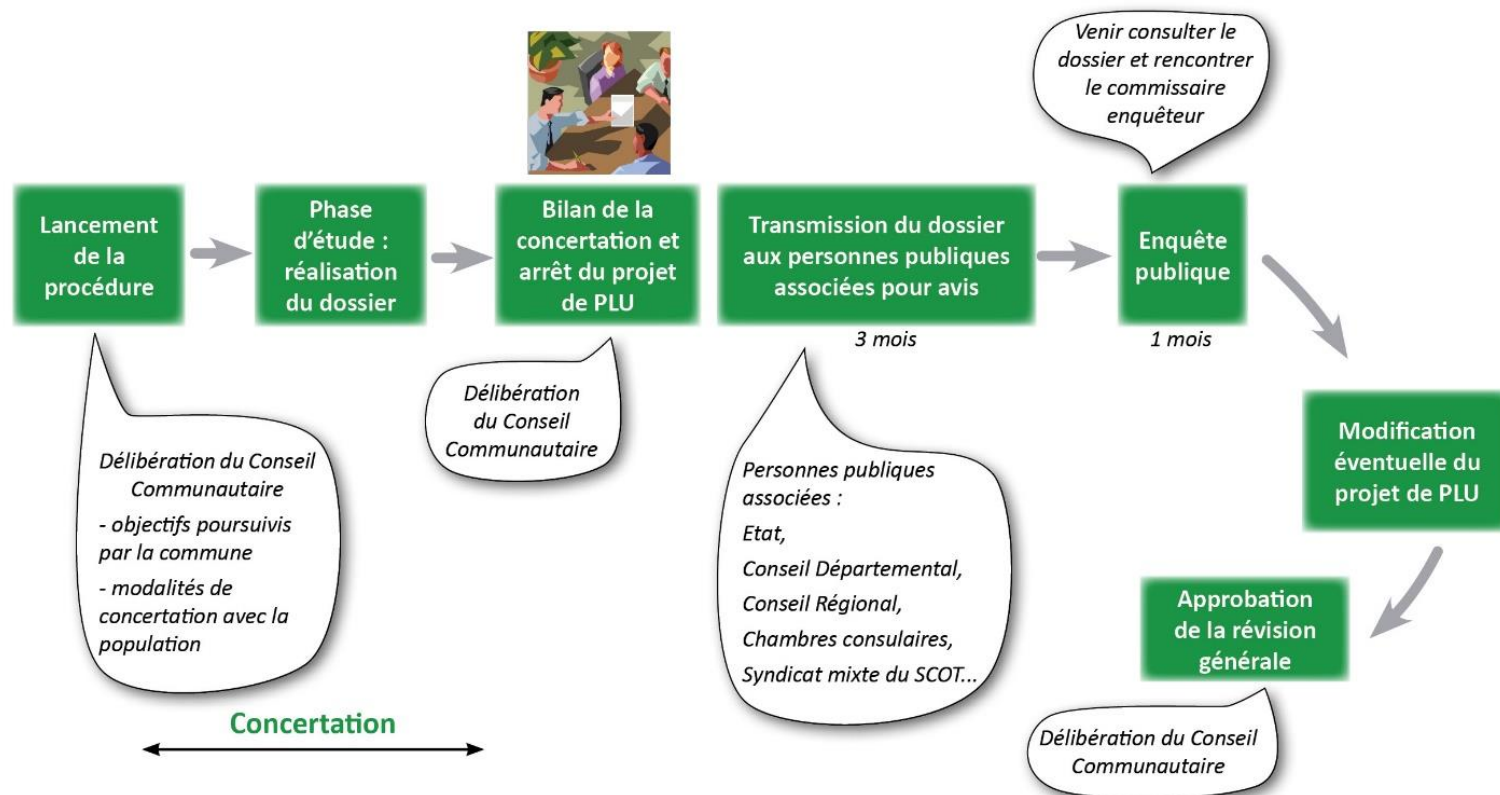
Ville d'Ambert

CONTEXTE



08 février 2018 – Lancement de la révision du PLU par délibération du Conseil Communautaire

PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU





Pourquoi de la **concertation** ?

- Elle permet d'associer la population à l'élaboration du projet de la commune dès le début des études ;
- Elle porte sur l'intérêt général

- Elle porte sur **le projet communal**, sur les évolutions envisagées pour ces prochaines années
- Modalités :
 - **Réunion publique de concertation d'aujourd'hui: construire un projet de territoire**
 - **Article** dans la presse
 - Publications dans le **bulletin** de la commune d'Ambert
 - Information sur le déroulement de la procédure sur le **site internet** de la commune et de la communauté de communes Ambert Livradois Forez
- La concertation a lieu pendant toute la durée des études et ce, jusqu'à l'arrêt du projet de PLU
- Un bilan sera réalisé lors de l'arrêt du projet par le Conseil Communautaire

Concertation ≠ enquête publique
***Les remarques sur les intérêts privés ne
seront pas prises en compte***





LE CONTENU D'UN PLU



Ville d'Ambert

LE CONTENU D'UN PLU

- Les principales pièces qui composent un Plan Local d'Urbanisme:

Rapport de Présentation:
Diagnostic
Justification de toutes les pièces

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Fixe les objectifs de la commune pour ces 10 prochaines années: habitat, équipements, services, préservation des ressources

Plan de zonage
Couvre toute la commune

Règlement
Vocation et règles applicables à chaque zone

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Encadrement plus précis du développement sur les secteurs à enjeux

Servitudes d'Utilité Publique

Annexes

Annexes sanitaires, Zonage d'assainissement, plan des réseaux eau potable, assainissement,...

Pièces non opposables aux permis mais justificatives du projet

Pièces opposables aux permis, réglementaires

A titre indicatif

UNE DÉMARCHE ENCADRÉE

ECHELLE TERRITORIALE

DOCUMENTS ET RÈGLES S'IMPOSANT AU DOCUMENT DE RANG INFÉRIEUR

Socle législatif et réglementaire

Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU)
Loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE)
Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR)

SDAGE Loire-Bretagne

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Région Auvergne Rhône Alpes

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Livradois Forez

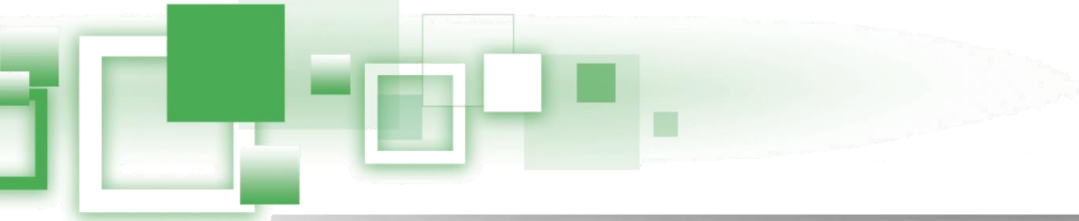
Parc Naturel Régional
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Ambert

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable

Etat
Chambre d'Agriculture,
Région,
Département,
CCI,



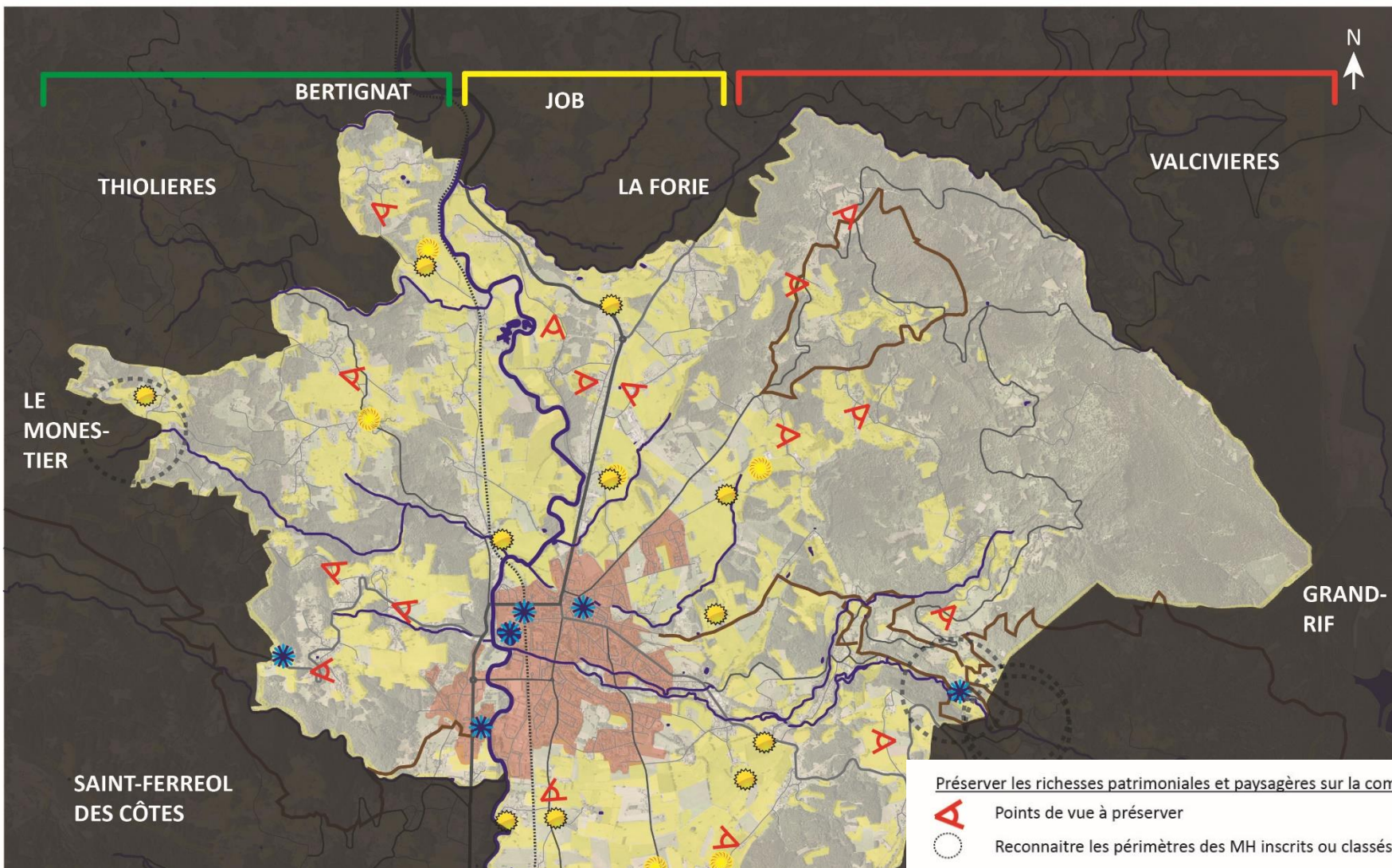
Questions / remarques ?



ENJEUX SOULEVÉS DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC



Ville d'Ambert



Conserver l'identité paysagère et architecturale de chaque entité

- Le Livradois
- La vallée de la Dore
- Les Monts du Forez
- Voirie
- - - - - Voie ferrée
- Cours d'eau
- Enveloppe urbaine principale

Préserver les richesses patrimoniales et paysagères sur la commune

- ▲ Points de vue à préserver
- - - - - - Reconnaître les périmètres des MH inscrits ou classés

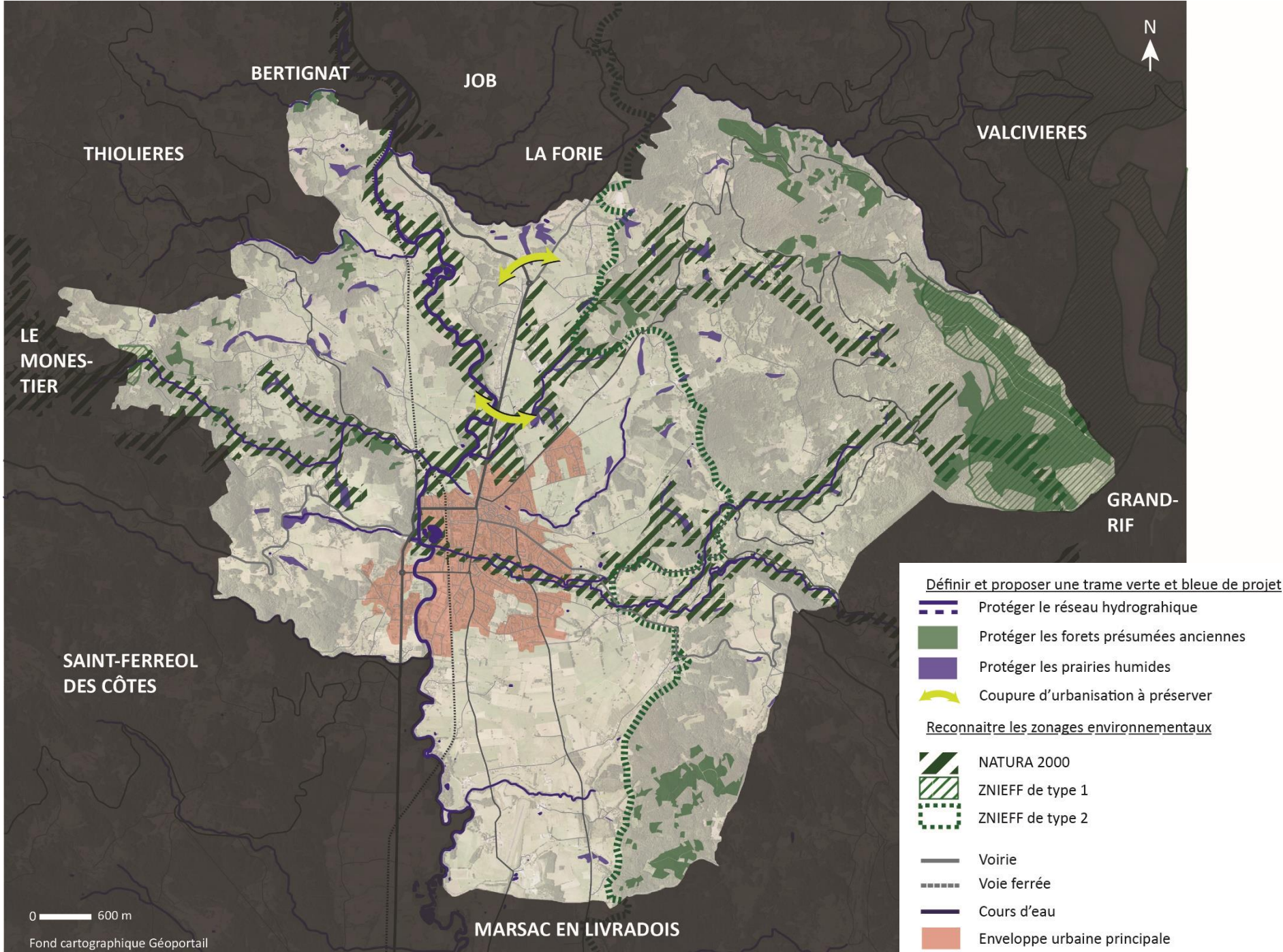
Participer au maintien de l'identité rurale de la commune

- Terres agricoles à préserver de l'urbanisation et/ou sylviculture
- ☀ Permettre le développement des exploitations agricoles existantes
- ☀ Encourager la réalisation de projets de développement

Renforcer l'attractivité touristique

- ★ Principaux sites et équipements à vocation touristique à développer / renforcer
- Des chemins de randonnée à préserver

MARSAC EN LIVRADOIS



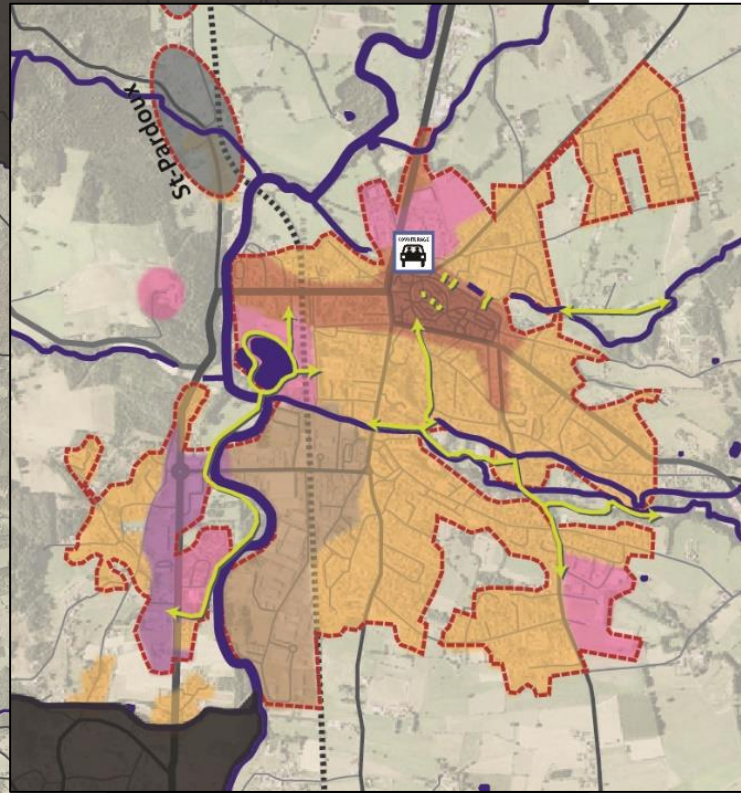
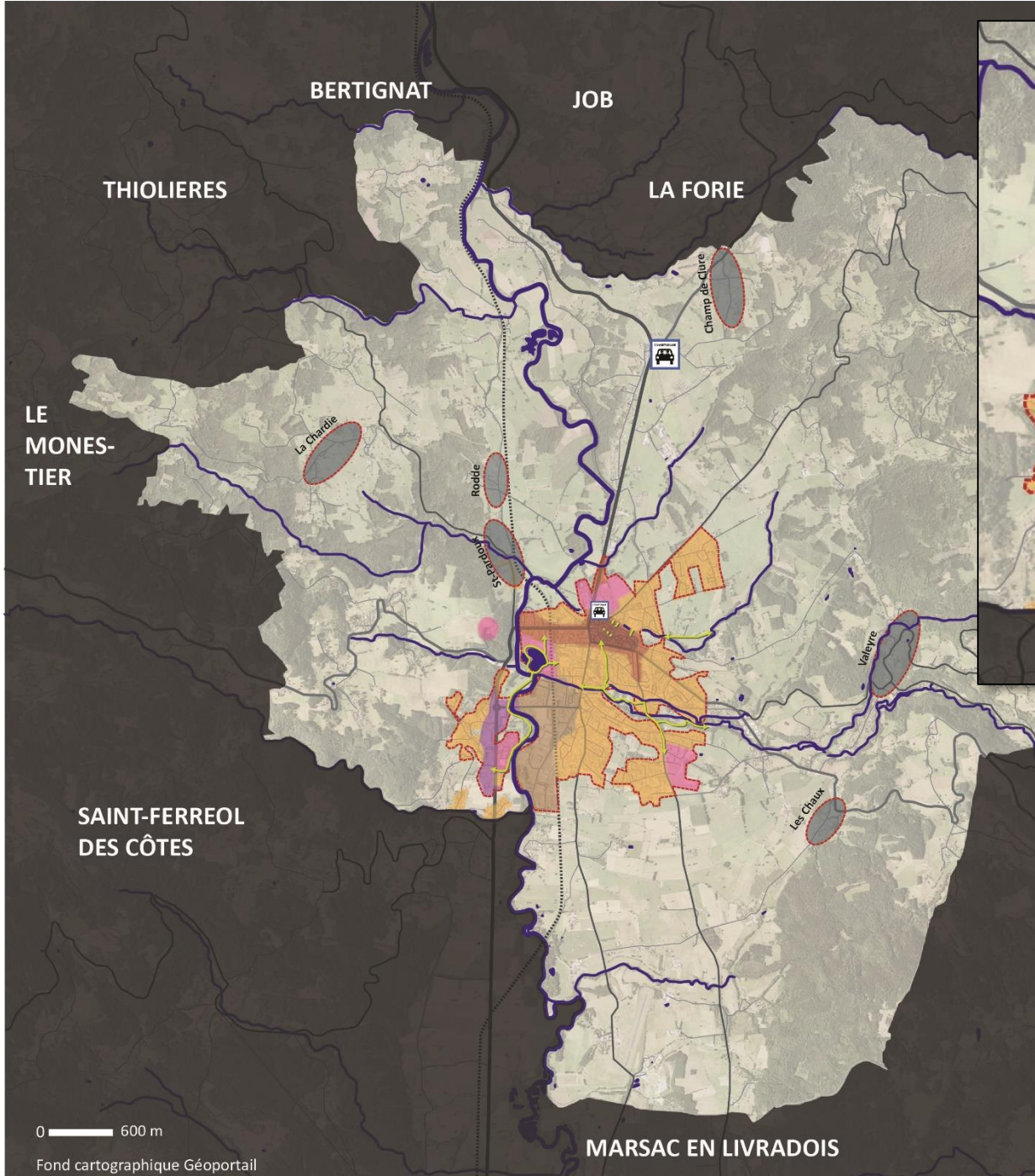
Définir et proposer une trame verte et bleue de projet

-  Protéger le réseau hydrographique
-  Protéger les forêts présumées anciennes
-  Protéger les prairies humides
-  Coupure d'urbanisation à préserver

Reconnaitre les zonages environnementaux

-  NATURA 2000
-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2

-  Voirie
-  Voie ferrée
-  Cours d'eau
-  Enveloppe urbaine principale



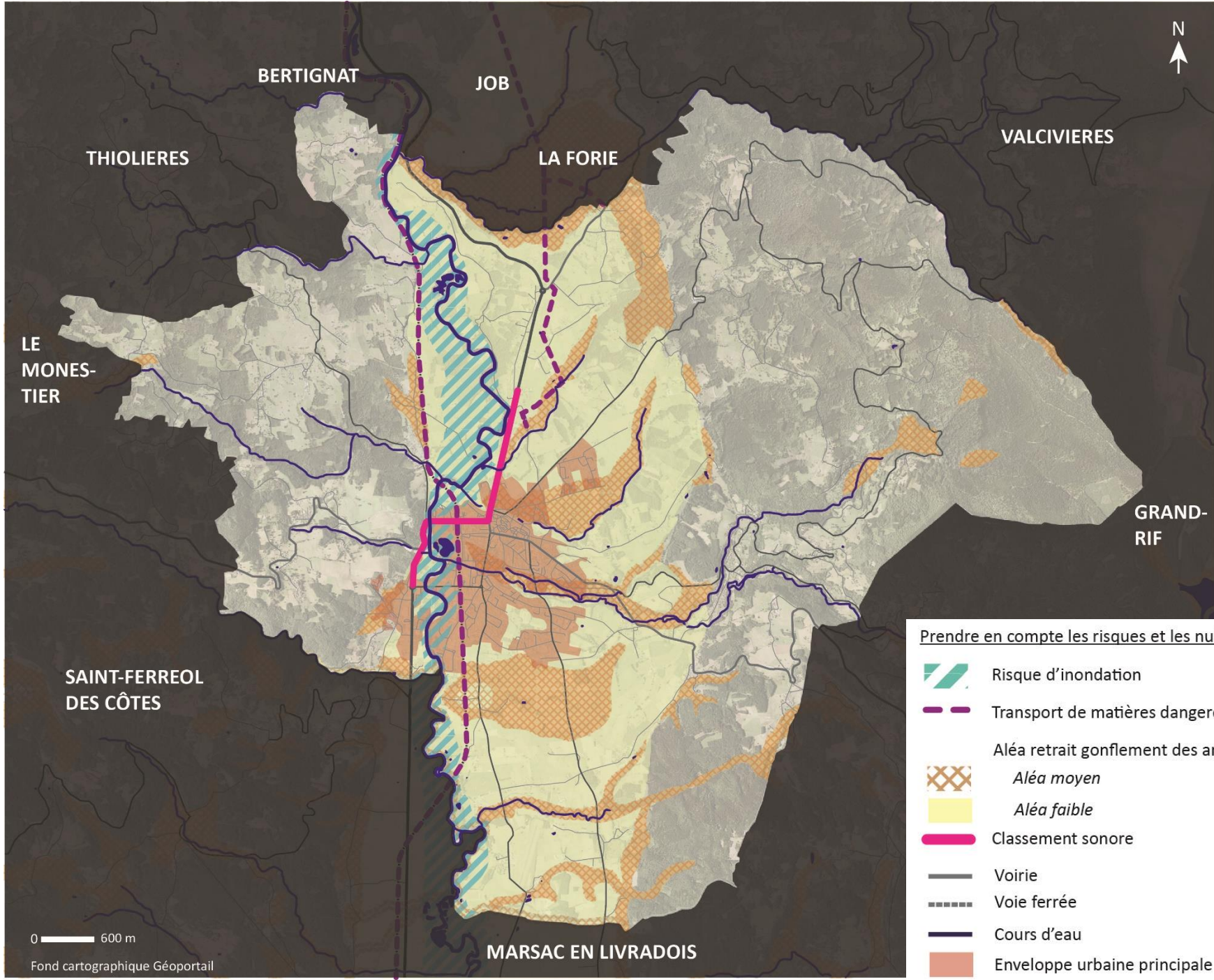
Une organisation urbaine à conforter

- Renforcer le rayonnement du centre ancien, médiéval
- Maintenir une diversité de fonction dans les quartiers à vocation mixte commerciale et d'habitat
- Tendre vers de l'intensité urbaine
- Une zone industrielle et artisanale à maintenir
- Un pôle commercial à conforter
- Des espaces dédiés aux équipements à conforter
- Des hameaux principaux à valoriser
- BUS Aire de covoiturage à maintenir
- Liaisons modes doux existantes à préserver
- Voirie
- Voie ferrée
- Cours d'eau
- Enveloppe urbaine principale

0 600 m

Fond cartographique Géoportail

MARSAC EN LIVRADOIS

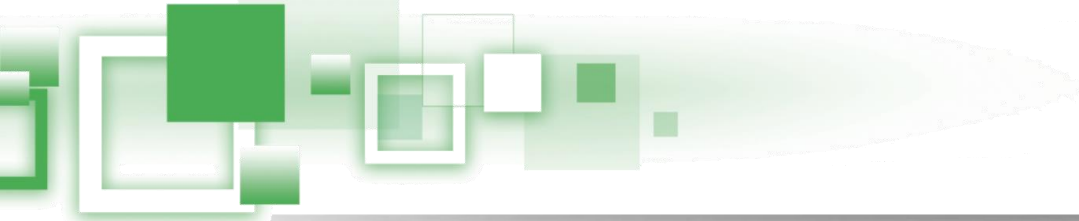


Prendre en compte les risques et les nuisances

-  Risque d'inondation
-  Transport de matières dangereuses
-  Aléa retrait gonflement des argiles
 - Aléa moyen*
-  *Aléa faible*
-  Classement sonore
-  Voirie
-  Voie ferrée
-  Cours d'eau
-  Enveloppe urbaine principale

0 600 m

Fond cartographique Géoportail



Questions / remarques ?



PRÉSENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE



Ville d'Ambert



Le Projet D'aménagement et de Développement Durables (PADD)

UN PROJET DE TERRITOIRE A HORIZON 2030

- ✓ AXE 1 : Renforcer le rayonnement d'Ambert
- ✓ AXE 2 : Exploiter les atouts du territoire
- ✓ AXE 3 : Organiser un développement urbain qualitatif au sein de l'enveloppe urbaine

AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT PAR UNE OFFRE EN EQUIPEMENTS DE QUALITE



Une concentration importante en équipements d'échelle intercommunale,



6 établissements scolaires, dont un lycée



Un pôle d'équipements sportifs d'envergure

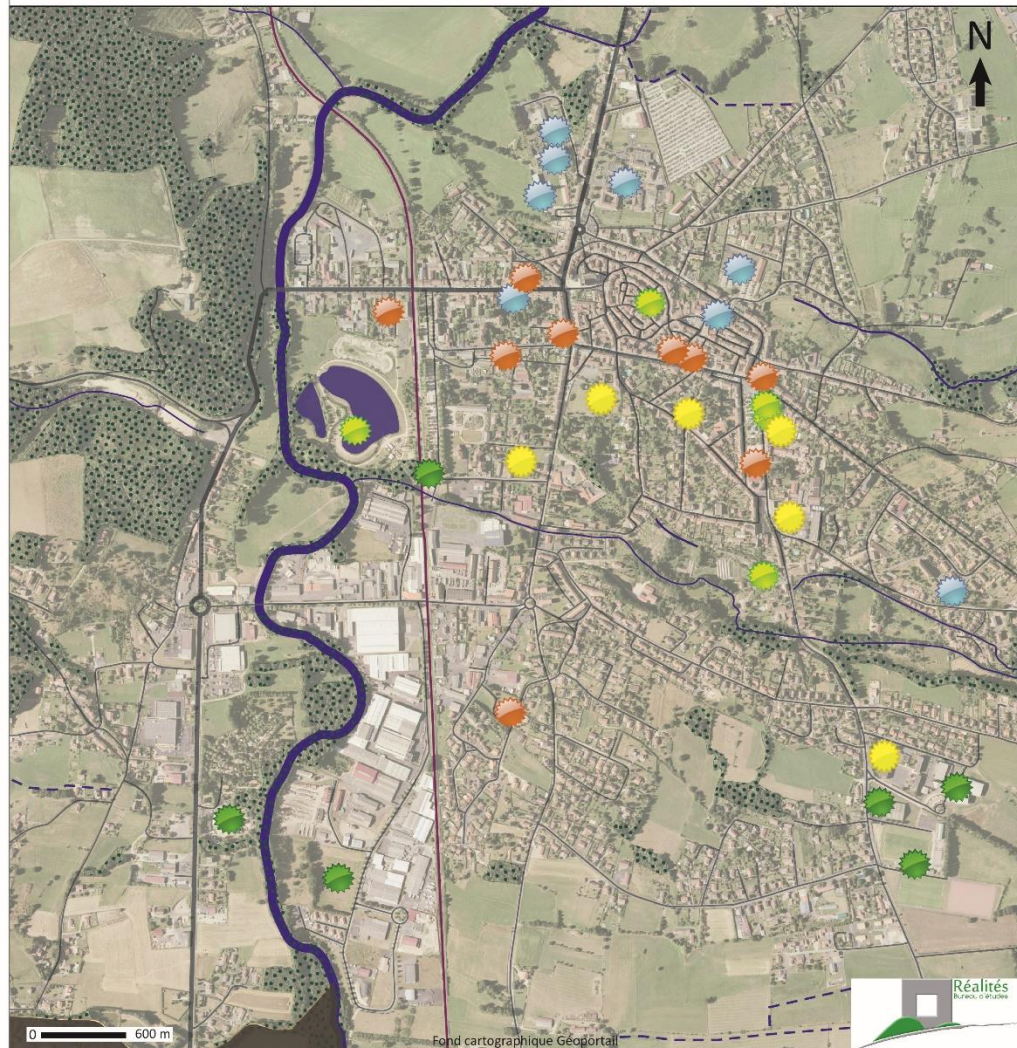


Des équipements de loisirs concentrés le long de la Dore (base nautique, piscine, camping ...)



LES EQUIPEMENTS

Scolaires	Loisir / culturel	Service	Voie ferrée
Sportifs	Administratif		Voirie
			Cours d'eau



AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT PAR UNE OFFRE EN EQUIPEMENTS DE QUALITE

✓ Développer les services autour de la santé

- Conforter la vocation du pôle de Santé au Nord du centre-ville,

✓ Affirmer son statut de centralité culturelle et de services

- Valoriser les activités de services et encourager à l'installation de nouvelles,
- Maintenir les pôles d'équipements culturels et permettre le développement d'activités complémentaires

✓ Conforter le niveau d'équipements scolaires et sportifs

✓ Conforter le pôle de loisirs le long de la Dore

- Intégrer l'ancien centre de loisirs dans ce pôle,
- Intégrer le site de la gare et valoriser les tènements alentours pour développer une transition entre espace urbain résidentiel et espace de loisirs,

Accompagner le développement par une offre en équipements de qualité

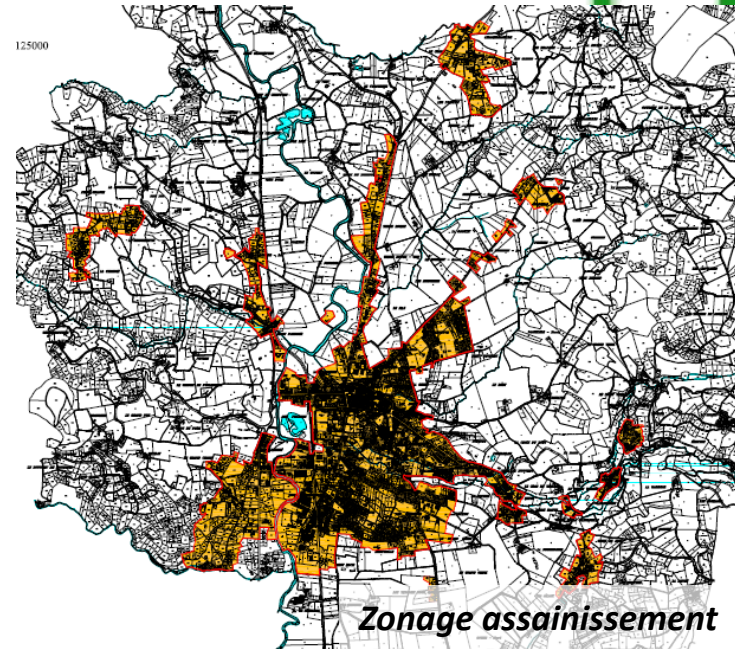
- Développer les services autour de la santé
- Affirmer son statut de centralité culturelle et de services
- Conforter le pôle de loisirs le long de la Dore
- Conforter le niveau d'équipements scolaires et sportifs
- Intégrer le site de la gare et valoriser les tènements alentours
- Voirie
- Cours d'eau
- Enveloppe urbaine



AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT PAR UNE OFFRE EN EQUIPEMENTS DE QUALITE

- ✓ **Assurer un équipement suffisant, compatible avec le développement envisagé**
 - La nature de tous les projets devra être en adéquation avec la desserte et la capacité des réseaux,
 - Poursuivre la desserte du territoire par les Technologies de l'Information et de la Communication,
 - Encourager le recours aux énergies renouvelables et le développement des réseaux d'énergie,



Quelques éléments de contexte :



17 captages d'eau potable et une usine de production au Mareynat



3 stations d'épuration (St-Pardoux, les Chaux et Champ de Clure)



Une couverture variable en NTIC, 90% de la commune couverte par la fibre



Une déchèterie au Sud d'Ambert (le Poyet)



AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

CONFORTER LE POSITIONNEMENT ECONOMIQUE D'AMBERT AU SEIN DU LIVRADOIS FOREZ

- Renforcer les zones d'activités existantes
- Permettre l'extension de la ZA de la Masse



✓ Développer les activités industrielles, artisanales

- Valoriser les compétences industrielles et l'innovation,
- Conforter les zones d'activités sur la partie Sud et permettre son extension,
- Développer le réseau de petites activités artisanales au-delà de la zone d'activité,

Quelques éléments de contexte :



9% des établissements et 24 % des postes salariés issus de l'industrie sur la commune



3 zones d'activités : 33 entreprises pour 693 emplois, sur 29 ha,



Une centralité économique locale



AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

CONFORTER LE POSITIONNEMENT ECONOMIQUE D'AMBERT AU SEIN DU LIVRADOIS FOREZ

✓ Renforcer l'offre commerciale

- Renforcer l'armature commerciale du centre-ville, réduire la vacance commerciale, valoriser un chemin commercial,
- Conforter la zone commerciale dans un esprit de complémentarité avec le centre-ville,
- Laisser la possibilité d'installation de petites structures commerciales au sein du tissu existant,
- Valoriser les circuits courts et marchés hebdomadaires,

✓ Permettre une mixité des fonctions et développer le télétravail

Quelques éléments de contexte :



60% des établissements issus des commerces, services



70 locaux commerciaux vacants en centre-ville

- Un projet d'ORT (opération de revitalisation du Territoire), pour renforcer l'attractivité commerciale de l'hyper-centre,
- 2 localisations préférentielles identifiées par le SCoT

- Renforcer l'armature commerciale du centre-ville
Concentrer les actions sur la valorisation d'un « chemin commercial »
- Conforter le développement de la ZACO dans ses limites actuelles



AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

CONFORTER LE POSITIONNEMENT ECONOMIQUE D'AMBERT AU SEIN DU LIVRADOIS FOREZ

✓ Soutenir les activités agricoles

- Préserver les terres agricoles de l'urbanisation et des boisements,
- Encourager le développement et l'installation de nouvelles exploitations,

✓ Valoriser la ressource forestière

- Favoriser une pratique raisonnée de la sylviculture,
- Permettre l'émergence de la filière bois **locale**,

Quelques éléments de contexte :



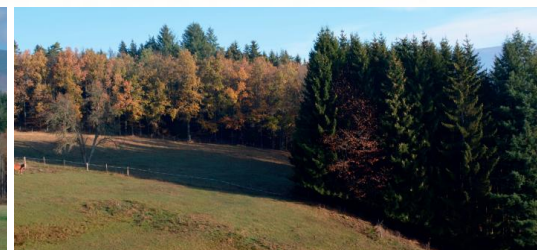
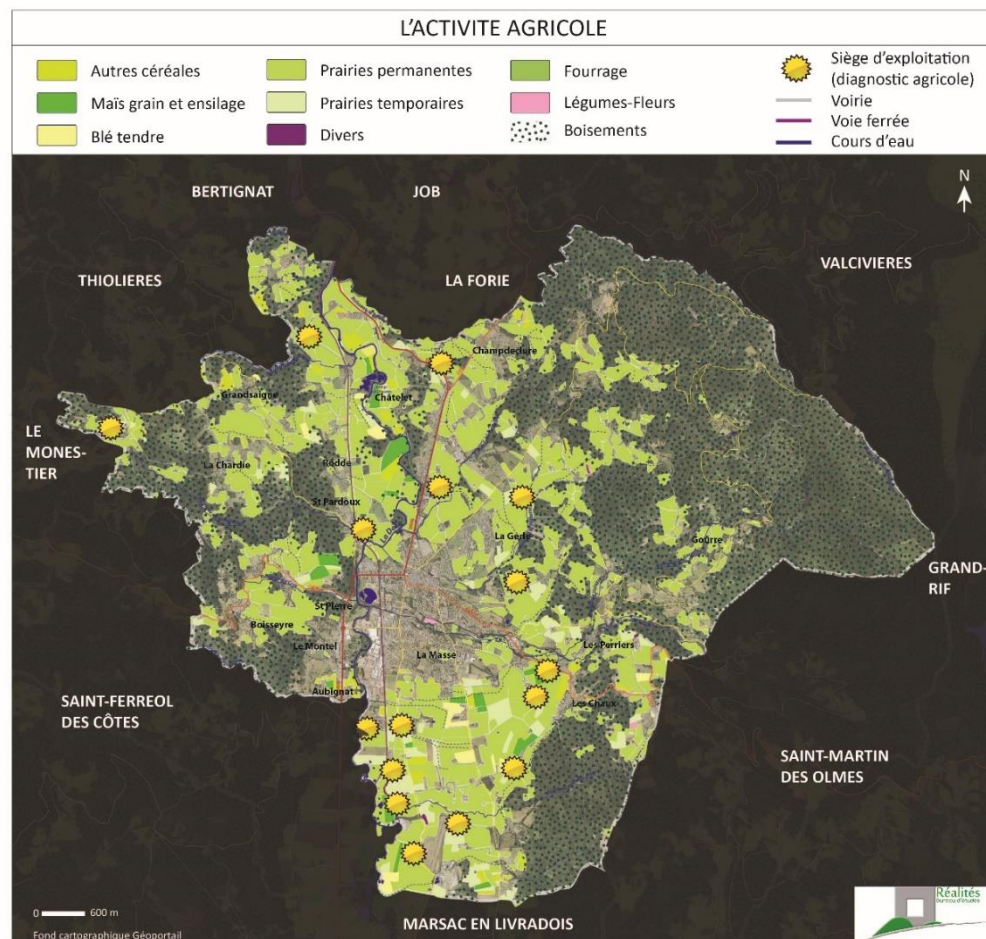
32 exploitations agricoles ont leur siège à Ambert (2018)



39% du territoire est occupé par des espaces agricoles, 44% par des espaces boisés



Une AOC « fourme d'Ambert »

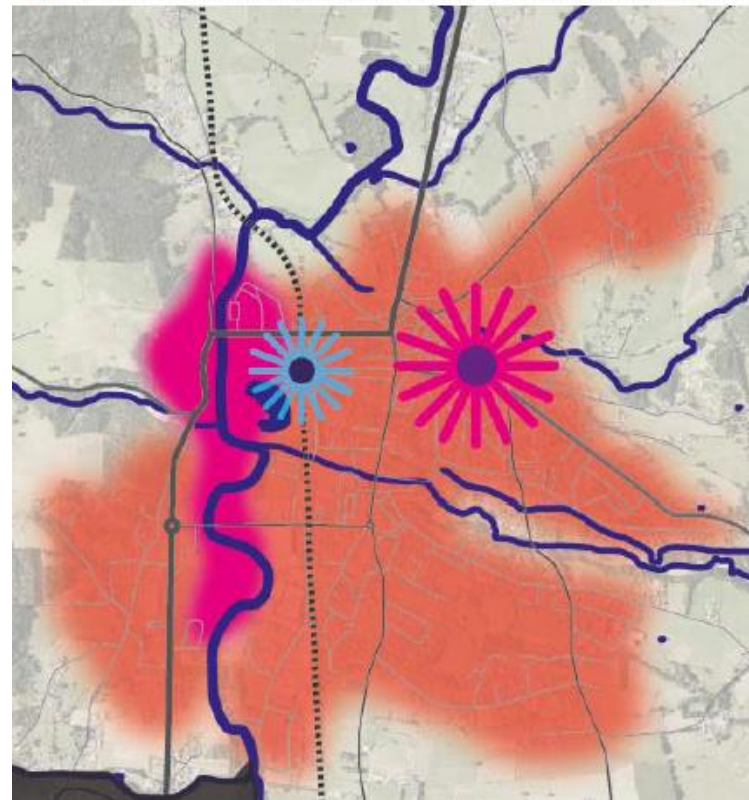


AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

EXPLOITER LE POTENTIEL TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Exploiter le potentiel touristique du territoire

- Renforcer l'attractivité de la base de loisirs et valoriser les abords de la Dore
- Affirmer le pôle touristique et culturel du cœur historique
- Affirmer les abords de la gare comme pôle de loisirs/tourisme



✓ S'inscrire dans une politique touristique s'appuyant sur les activités de pleine nature

- Mettre en valeur les abords de la Dore comme pôle de loisirs,
- Affirmer le cœur historique du centre-ville comme pôle touristique et culturel,
- Promouvoir le paysage, la biodiversité et les activités de sensibilisation,

✓ Renforcer et diversifier l'offre en hébergements,

✓ Affirmer les abords de la gare comme pôle de loisirs et de tourisme

- Développer une offre à vocation de tourisme et de loisirs,
- Réaliser des aménagements qualitatifs en créant des espaces publics, logements, hébergements,

Quelques éléments de contexte :



Une offre en hébergements limitée

AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

✓ Enrayer la perte de population

- Atteindre 6 865 habitants en 2030, soit une centaine d'habitants supplémentaire (+0,12%/an)
- Produire 30 logements par an en moyenne,

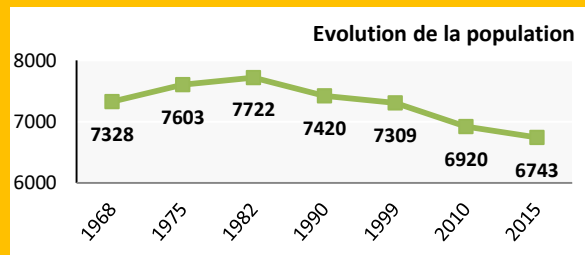
Quelques éléments de contexte

15% de logements vacants en 2015

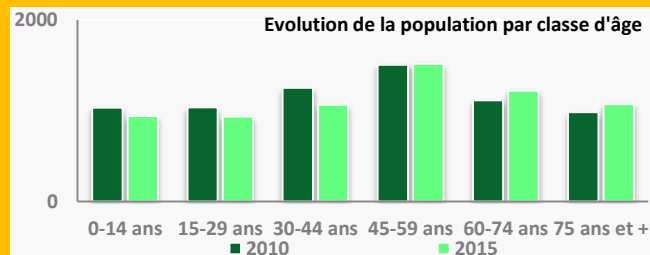
5% logements sociaux en 2018



Analyse de l'évolution ces dernières années

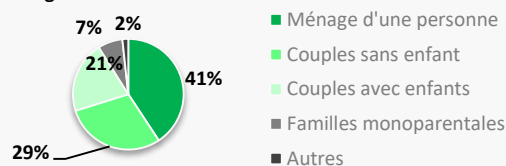


Anticiper le vieillissement de la population



Répondre aux évolutions des modes de vie

Ménage selon la structure familiale



Accueillir de nouveaux habitants

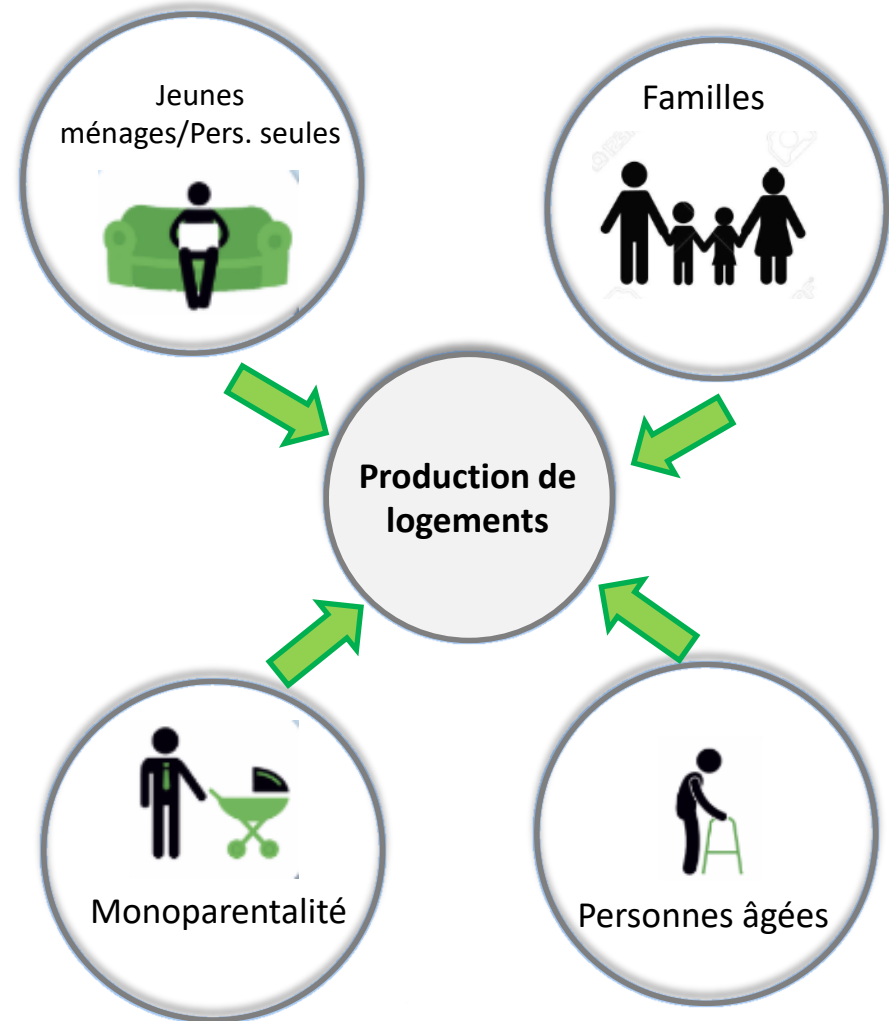


AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

- ✓ **Développer une politique résidentielle complète**
- Répondre aux besoins de tous et favoriser une mixité des types de logements,
- Encourager la production de plus petits logements, notamment collectifs à proximité du centre-ville :
 - *Réhabilitation/démolition-reconstruction du parc existant,*
 - *Mobilisation de friches,*
- Adapter l'offre de logements (accessibilité, adaptabilité),
- Maintenir, entretenir le parc de logements aidés,
- Encourager à la production d'un parc qualitatif

Parcours résidentiel



AXE 1 : RENFORCER LE RAYONNEMENT D'AMBERT

GERER LES MOBILITES A GRANDE ECHELLE

✓ S'inscrire dans un contexte régional

- Poursuivre le développement de modes actifs (vélo, sentiers ...),
- Encourager les nouvelles pratiques de la mobilité (covoiturage, transport en commun),
- S'inscrire dans une politique départementale de désenclavement du territoire d'Ambert

✓ Sanctuariser la voie ferrée

- Protéger l'infrastructure rail, patrimoine historique et culturel de la commune,
- Affirmer le site de la gare comme lieu de rencontre et mixité,



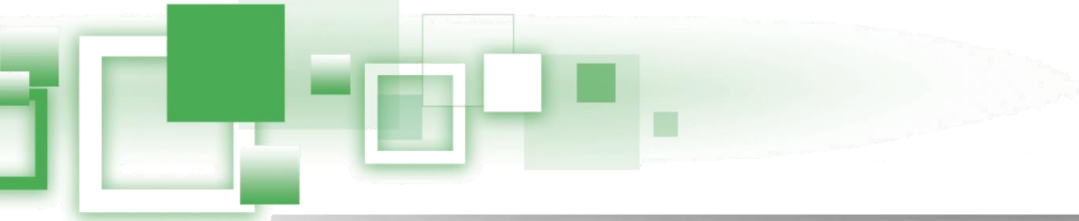
Contexte intercommunal et régional :

Contrat plan Etat-Région – projet de désenclavement d'Ambert par la Loire

Parc Naturel Régional – « plan paysage vallée de la Dore et D906 », visant à développer les modes doux pour sortir de la D906,

CC Ambert Livradois Forez – projet de création d'un cheminement doux longeant la Dore et reliant les différentes communes,





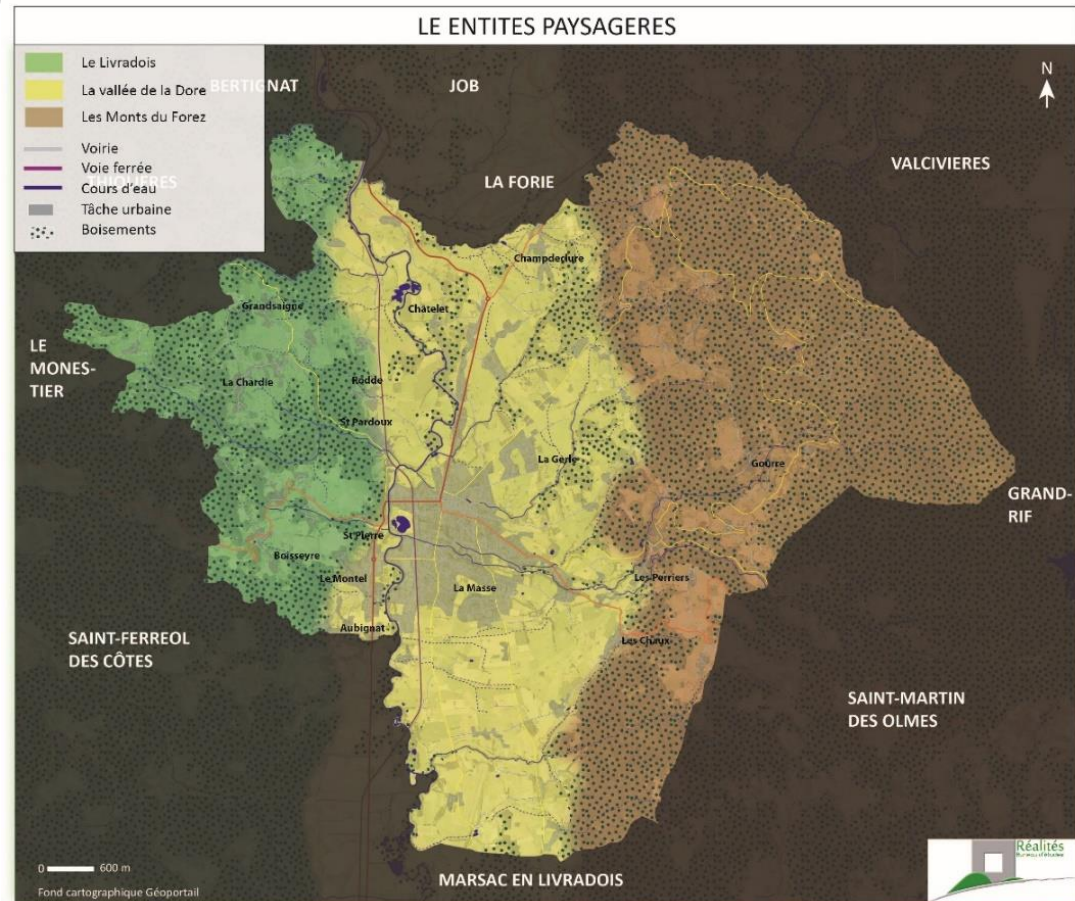
Questions / remarques ?



AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUTS DU TERRITOIRE

VALORISER LES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES ET ARCHITECTURALES

- ✓ **Mettre en valeur son identité paysagère**
- Préserver le foncier agricole dans la vallée de la Dore,
- Lutter contre la fermeture des paysages sur les coteaux,
- Maintenir les silhouettes de certains hameaux,
- Mettre en valeur le paysage « lointain » depuis les RD 906 et 996 → effet « vitrine »,
- Conserver ou restaurer les clairières en milieu agricole fermé,



AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

RECONNAITRE ET PROTEGER LA BIODIVERSITE

Qu'est-ce-que la trame Verte et Bleue ?

Que sont les continuité écologiques ?

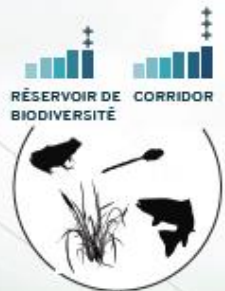


AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

RECONNAITRE ET PROTEGER LA BIODIVERSITE

Qu'est-ce-que la trame Verte et Bleue ?

Que sont les continuité écologiques ?



secteur de cours d'eau



AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

RECONNAITRE ET PROTEGER LA BIODIVERSITE

*Qu'est-ce-que la trame Verte et Bleue ?
Que sont les continuité écologiques ?*



secteur de forêt
présumée ancienne
de feuillus

AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

RECONNAITRE ET PROTEGER LA BIODIVERSITE

Qu'est-ce-que la trame Verte et Bleue ?

Que sont les continuité écologiques ?



secteur de haie



secteur de haie

AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

RECONNAITRE ET PROTEGER LA BIODIVERSITE

Qu'est-ce-que la trame Verte et Bleue ?

Que sont les continuité écologiques ?



RÉSERVOIR DE
BIODIVERSITÉ

secteur d'arbre
isolé

AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

RECONNAITRE ET PROTEGER LA BIODIVERSITE

Qu'est-ce-que la trame Verte et Bleue ?

Que sont les continuité écologiques ?




RÉSERVOIR DE
BIODIVERSITÉ

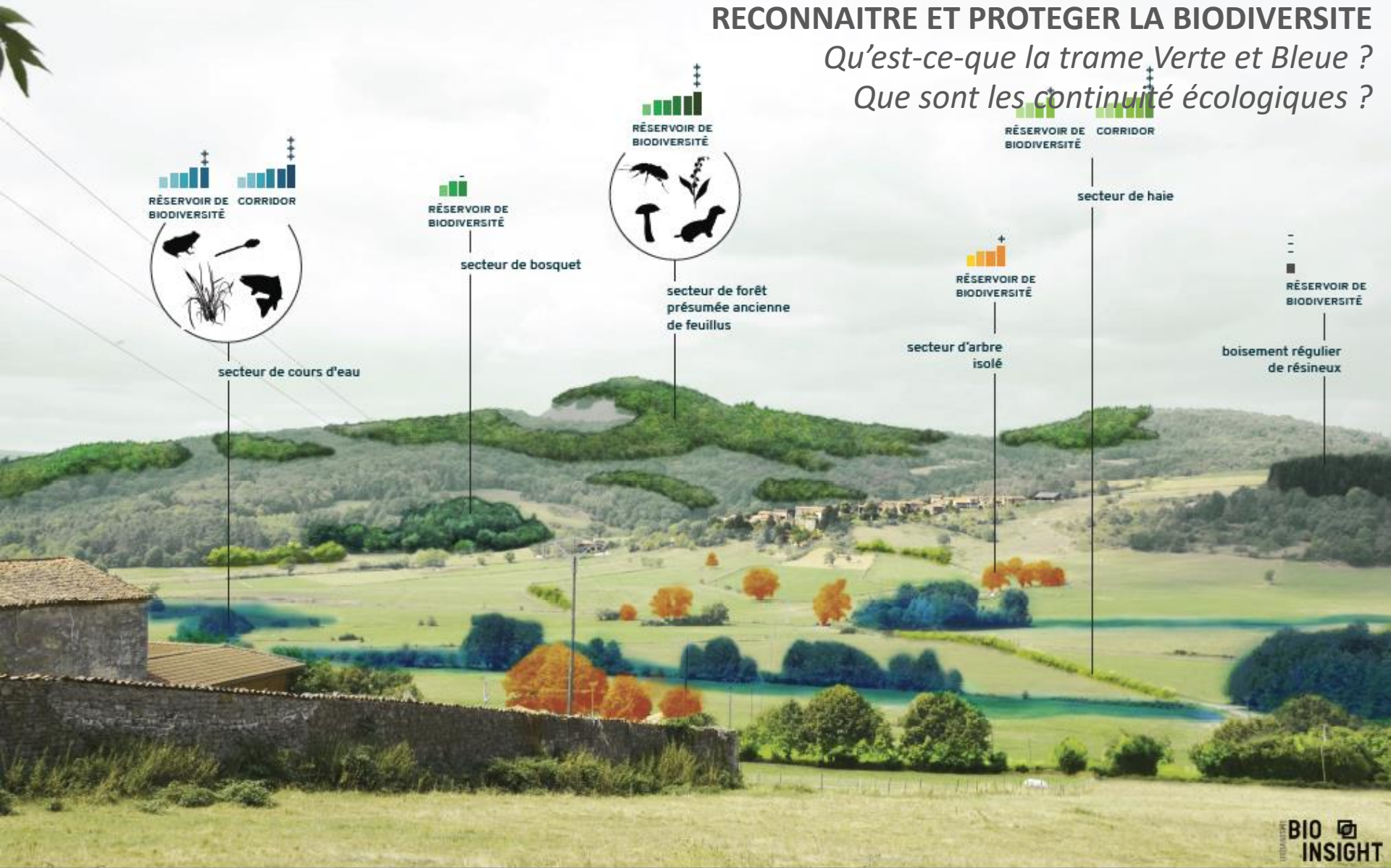
secteur de bosquet

AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

RECONNAITRE ET PROTEGER LA BIODIVERSITE

Qu'est-ce-que la trame Verte et Bleue ?

Que sont les continuité écologiques ?



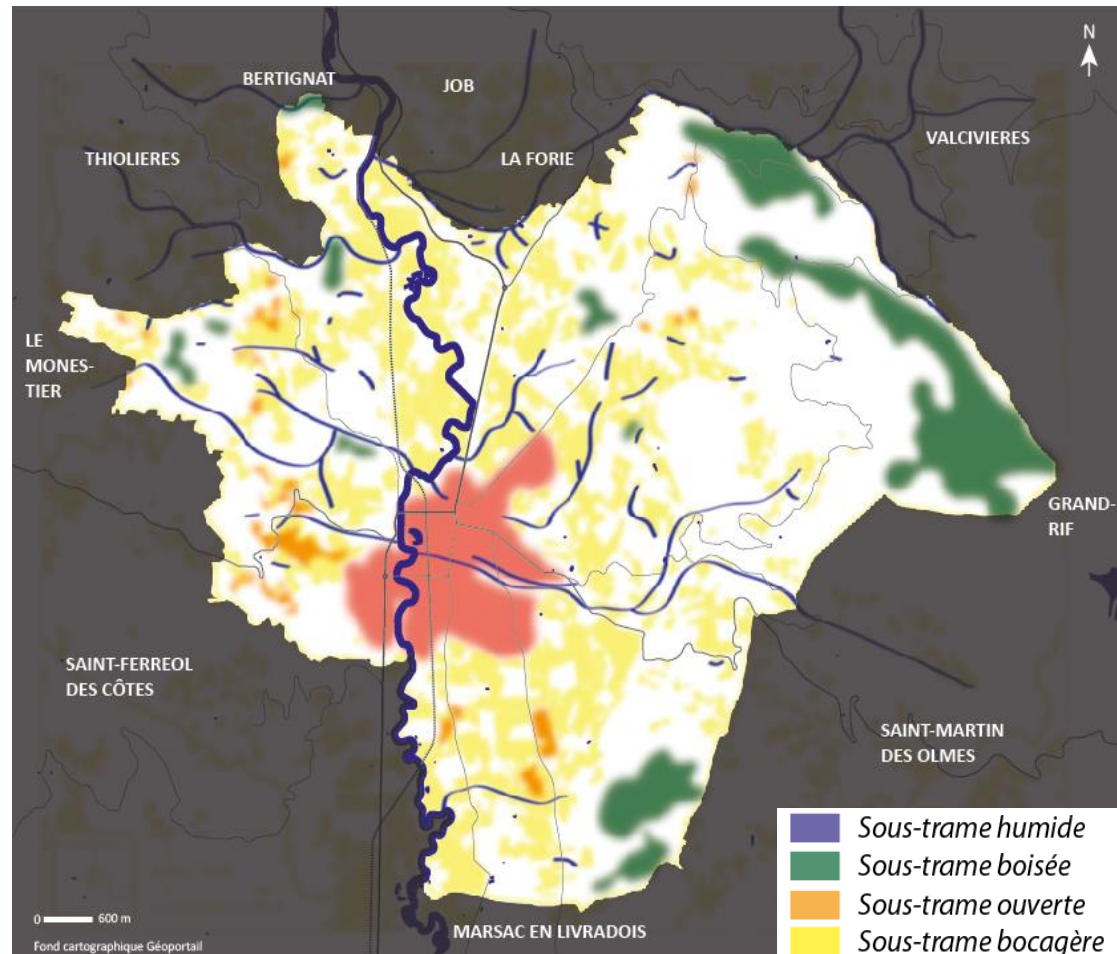
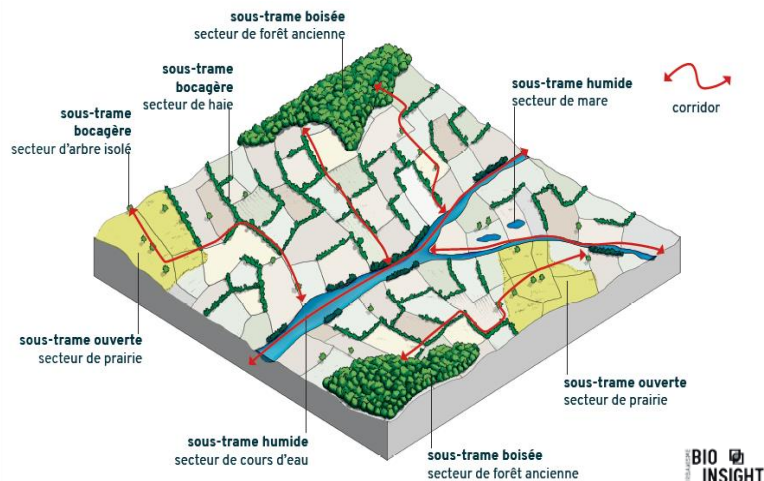
AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUTS DU TERRITOIRE

FAIRE DE LA BIODIVERSITE UN OUTIL D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

✓ Protéger les continuités écologiques par l'identification de sous-trames

- **Humides** : cours d'eau, prairies humides, mares,
- **Boisées et bocagères** : forêts présumées anciennes, haies, arbres isolés,
- **Ouverte** : prairies de fauches,

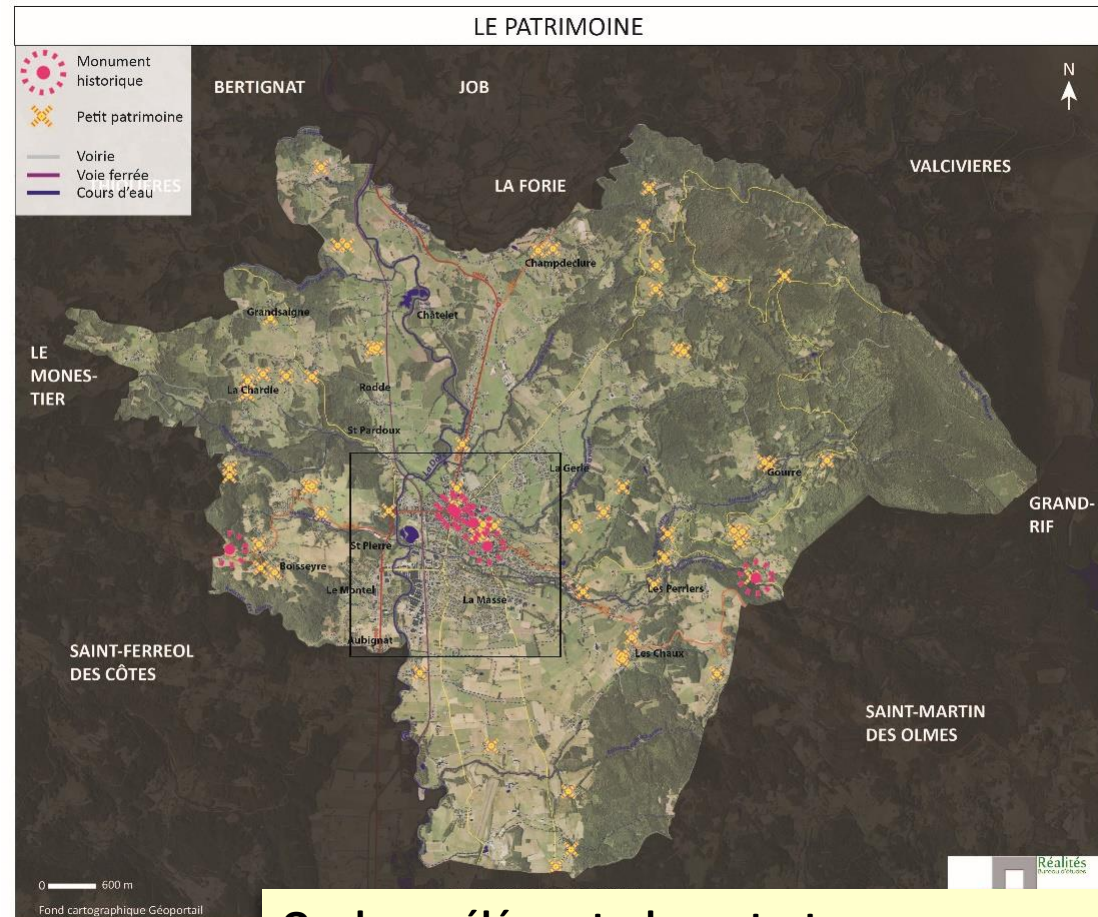
✓ Réfléchir à la mise en place d'une trame noire



AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUTS DU TERRITOIRE

VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET VERNACULAIRE

- ✓ **Mettre en valeur le patrimoine bâti traditionnel**
 - S'inscrire en compatibilité avec les orientations de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager,
 - Poursuivre la mise en valeur le patrimoine caractéristique de l'identité d'Ambert,
 - Encourager l'entretien et évolution du bâti
- ✓ **Un petit patrimoine de qualité à préserver**



Quelques éléments de contexte :



1 ZPPAUP, portant sur le centre-ville et Boissière



6 monuments historiques



Un riche patrimoine vernaculaire



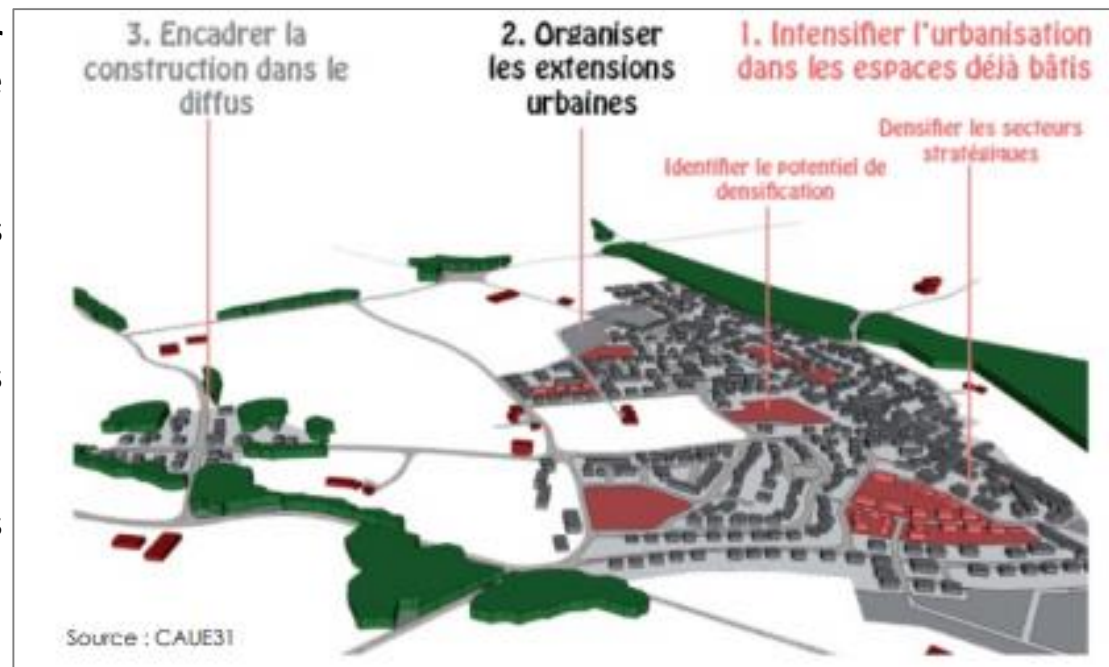
AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUTS DU TERRITOIRE

PROMOUVOIR UN MODE DE GESTION PLUS ECONOMIQUE DE LA CONSOMMATION FONCIERE

✓ Répondre aux objectifs de développement en exploitant en priorité les possibilités présentes à l'intérieur des limites actuelles du tissu urbain

■ 70% des nouvelles constructions à réaliser (environ 200 logements) en sein de l'enveloppe urbaine minimum

- Mobiliser le parc de logements existant,
- Inciter au réinvestissement des friches et îlots dégradés,
- Encadrer le développement sur les secteurs disponibles situés à l'intérieur du tissu urbain,



La philosophie des Lois SRU, Grenelles,...:

Quelques éléments de contexte :



12% du territoire occupé par des espaces construits (747ha)

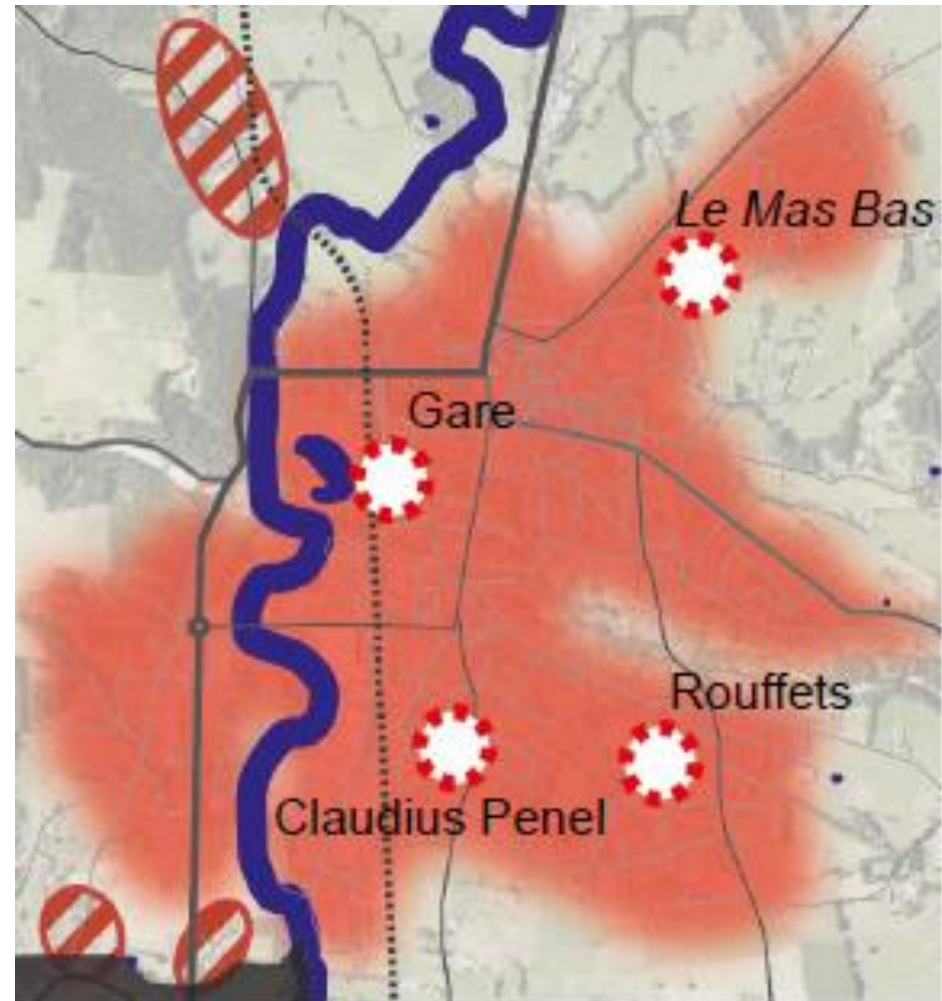


23 ha consommés sur des espaces naturels pour de l'urbanisation en 10ans, dont 18ha pour de l'habitat

AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUS DU TERRITOIRE

PROMOUVOIR UN MODE DE GESTION PLUS
ECONOME DE LA CONSOMMATION FONCIERE

- ✓ Répondre aux objectifs de développement en exploitant en priorité les possibilités présentes à l'intérieur des limites actuelles du tissu urbain
- 30% de la production logements à réaliser si besoin en extension, MAXIMUM
- Tendre vers une densité moyenne de 25 logements à l'hectare,

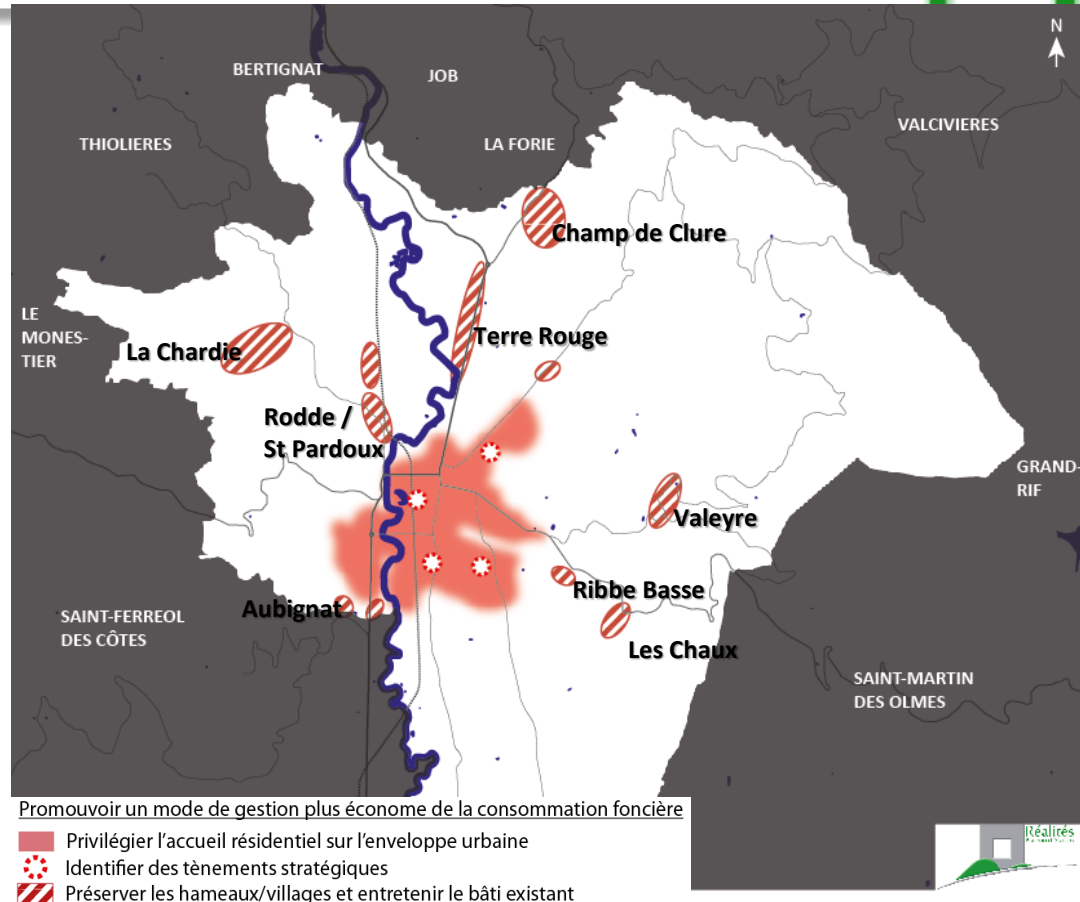


AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUTS DU TERRITOIRE

PROMOUVOIR UN MODE DE GESTION PLUS ÉCONOME DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

✓ Préserver les hameaux et entretenir le bâti existant

- Conforter les hameaux les plus importants en privilégiant la mobilisation des dents creuses,
- Favoriser l'évolution et changement de destination des bâtiments existant pour préserver et entretenir le patrimoine bâti,



Promouvoir un mode de gestion plus économe de la consommation foncière

- Privilégier l'accueil résidentiel sur l'enveloppe urbaine
- Identifier des tènements stratégiques
- Préserver les hameaux/villages et entretenir le bâti existant

Quelques éléments de contexte :

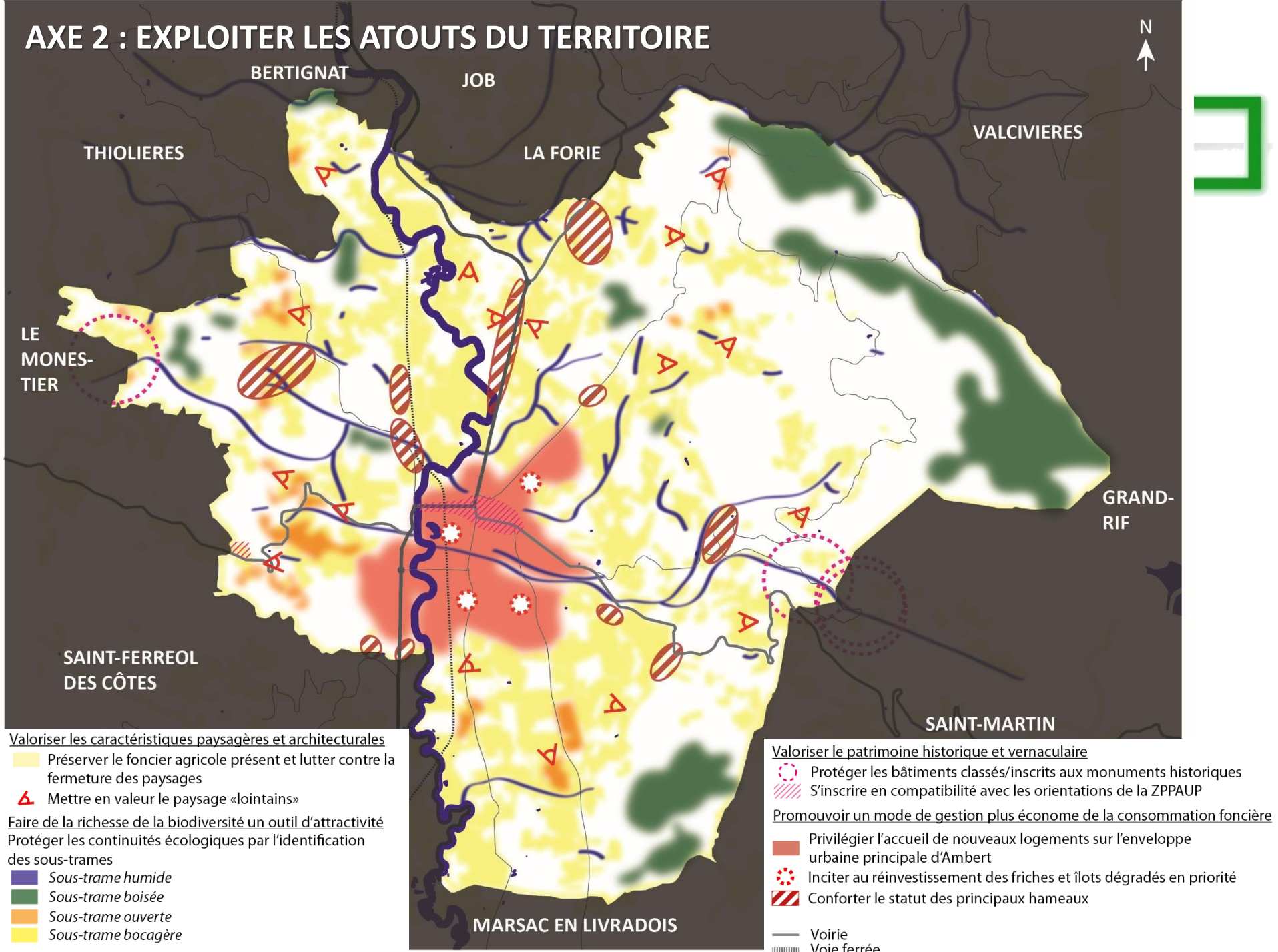


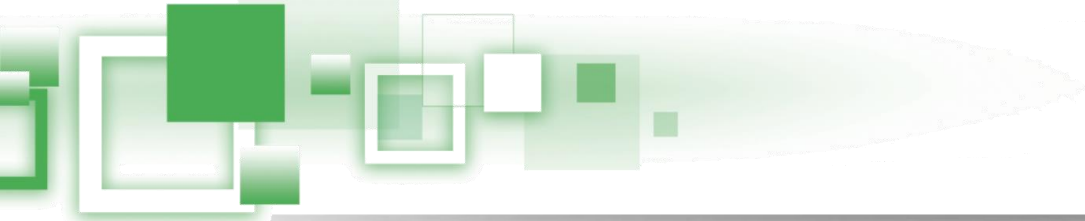
Ambert, une commune aux 94 villages



Un potentiel important en changement de destination

AXE 2 : EXPLOITER LES ATOUTS DU TERRITOIRE





Questions / remarques ?



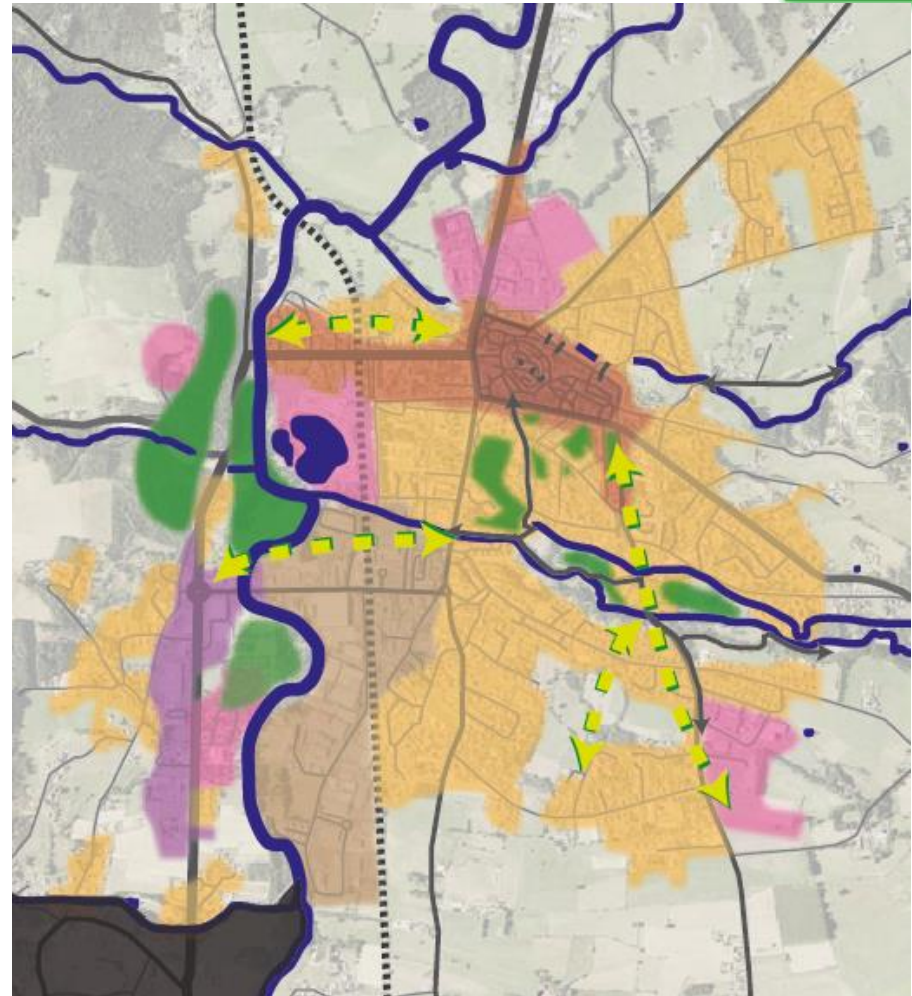
Carte de la ville de Châteauneuf-sur-Loire montrant les zones d'intervention de la commune de Châteauneuf-sur-Loire. La carte est divisée en plusieurs zones colorées (jaune, orange, rouge, bleu, vert) et des zones d'intervention sont indiquées par des lignes violettes. Les zones d'intervention sont :

- Réhabilitation exemplaire 2015/2016
- Réaménagement voirie et espace public Phase 1 2017/2018
- Accueil temporaire d'activités 2015/2016
- Réhabilitation Programmation à définir 2019/2020
- Mise en sécurité et négociation foncière 2016
- Aménagement d'une zone de rencontre Phase 2 St Jean République 2018/2019
- Installations temporaires et négociation foncière 2016
- Aménagement espace public et démolitions Phase 1 Chazeaux / Michel Rolle 2017/2018
- Réalisation exemplaire 2016/2017
- Remise en état et acquisition foncière 2016
- Réalisation exemplaire 2017/2018
- Aménagement d'espace public Phase 2 Chazeaux / Michel Rolle 2017/2019

AXE 3 : ORGANISER UN DEVELOPPEMENT URBAIN QUALITATIF AU SEIN DE L'ENVELOPPE URBAINE

PROMOUVOIR LES MOBILITES DOUCES

- A l'échelle du centre-ville : maintenir et renforcer le maillage existant et améliorer les connexions piétonnes sécurisées vers les quartiers périphériques,
- S'appuyer sur la Dore et le ruisseau de Valeyre pour connecter les différents quartiers par des liaisons douces,
- Intégrer les cheminements doux dans les futures opérations d'aménagement,
- Réfléchir au maintien et à la mise en valeur des cheminements existants, à but de loisirs/promenade,



Promouvoir les mobilités douces à l'échelle locale

↔ Créer un maillage modes doux entre quartiers

— S'appuyer sur les cours d'eau pour construire ce maillage

AXE 3 : ORGANISER UN DEVELOPPEMENT URBAIN QUALITATIF AU SEIN DE L'ENVELOPPE URBAINE

FAVORISER L'EMERGENCE D'UNE TRAME VERTE URBAINE

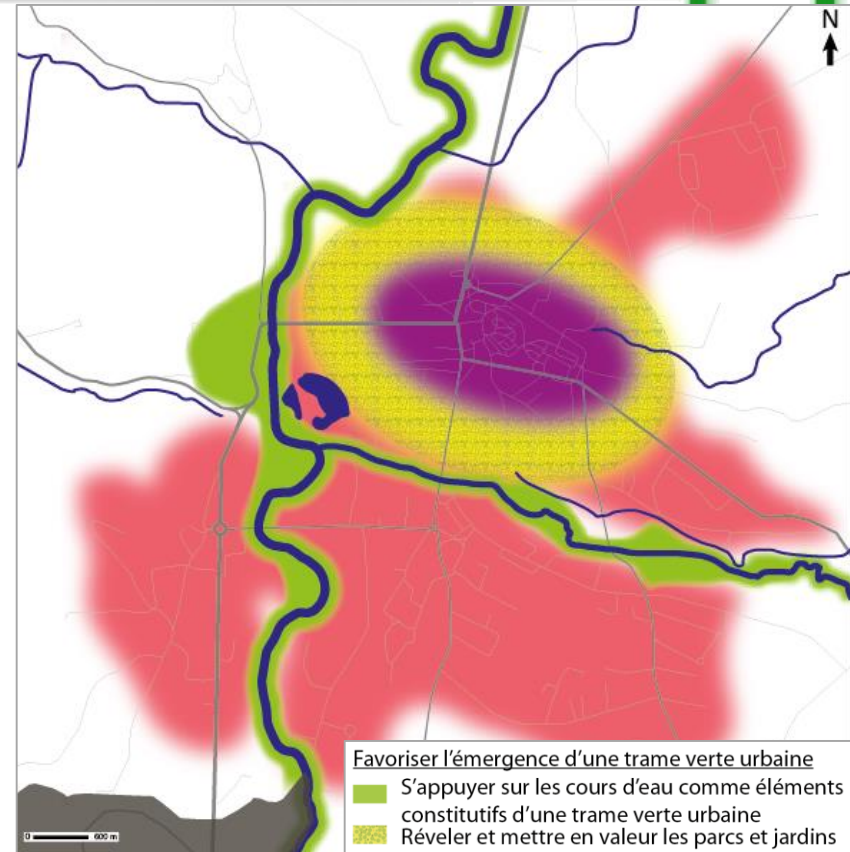
✓ S'appuyer sur les cours d'eau comme éléments constitutifs d'une trame verte urbaine

- Concilier préservation de la Dore et mise en valeur d'un espace de respiration (loisirs...),
- Préserver les abords du ruisseau de Valeyre,



✓ Révéler, mettre en valeur les parcs et jardins comme espace de respiration entre le centre-ville et le reste du tissu urbain

- Affirmer une couronne verte en périphérie du centre historique en :
 - Protégeant les jardins, parcs remarquables,
 - Encourageant le développement de jardins partagés,
 - Protégeant les arbres anciens et remarquables



AXE 3 : ORGANISER UN DEVELOPPEMENT URBAIN QUALITATIF AU SEIN DE L'ENVELOPPE URBAINE

MENER UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT URBAIN PRIVILEGIANT UNE GESTION INTEGREE DES PROJETS

✓ Promouvoir un urbanisme durable et respectueux de son environnement

- Préserver un espace de transition entre espace urbain et naturel/agricole,
- Favoriser l'écoulement naturel des eaux pluviales,
- Préconiser l'économie d'énergie et encourager les énergies renouvelables,

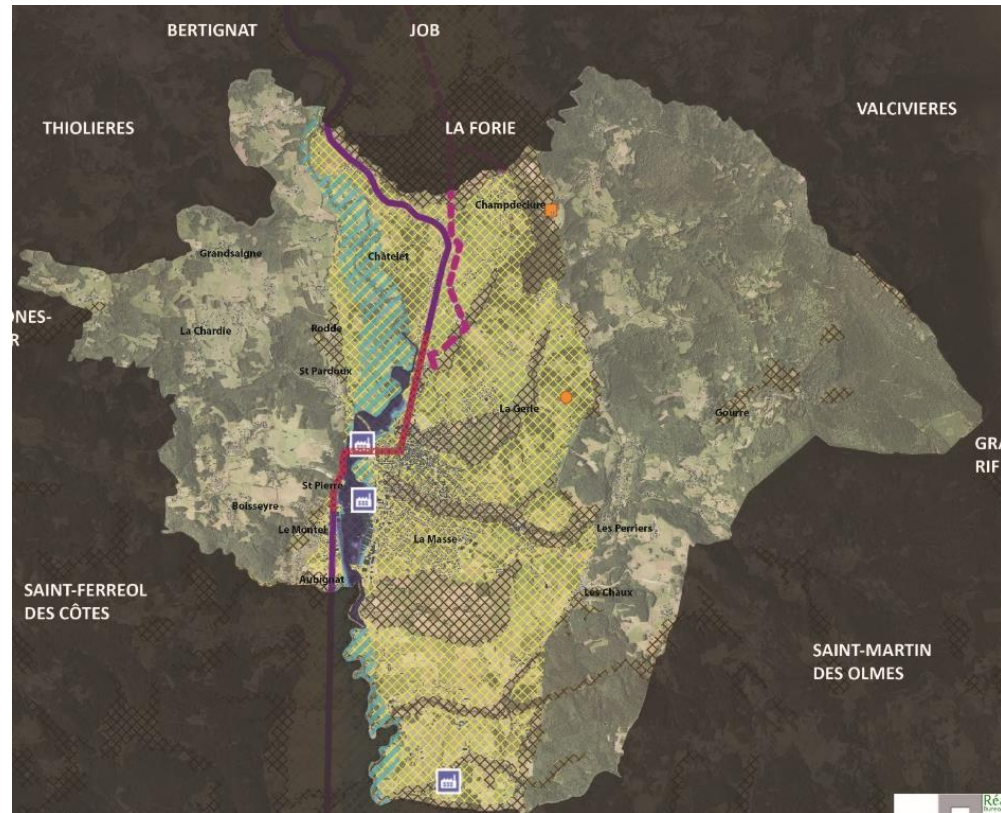
✓ Anticiper les défis de demain en matière de changement climatique

- Préserver des espaces ombragés, limiter l'imperméabilisation des sols,

PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES ET NUISANCES

✓ Prendre en compte les risques

✓ Prendre en compte les nuisances



Risque d'inondation

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Zone inondable

Retrait gonflement des argiles :

- Aléa moyen
- Aléa faible

Risque de mouvement de terrain

- Glissement
- Eboulement

Risque industriel :

- Installations classées

Transport de matières dangereuses:

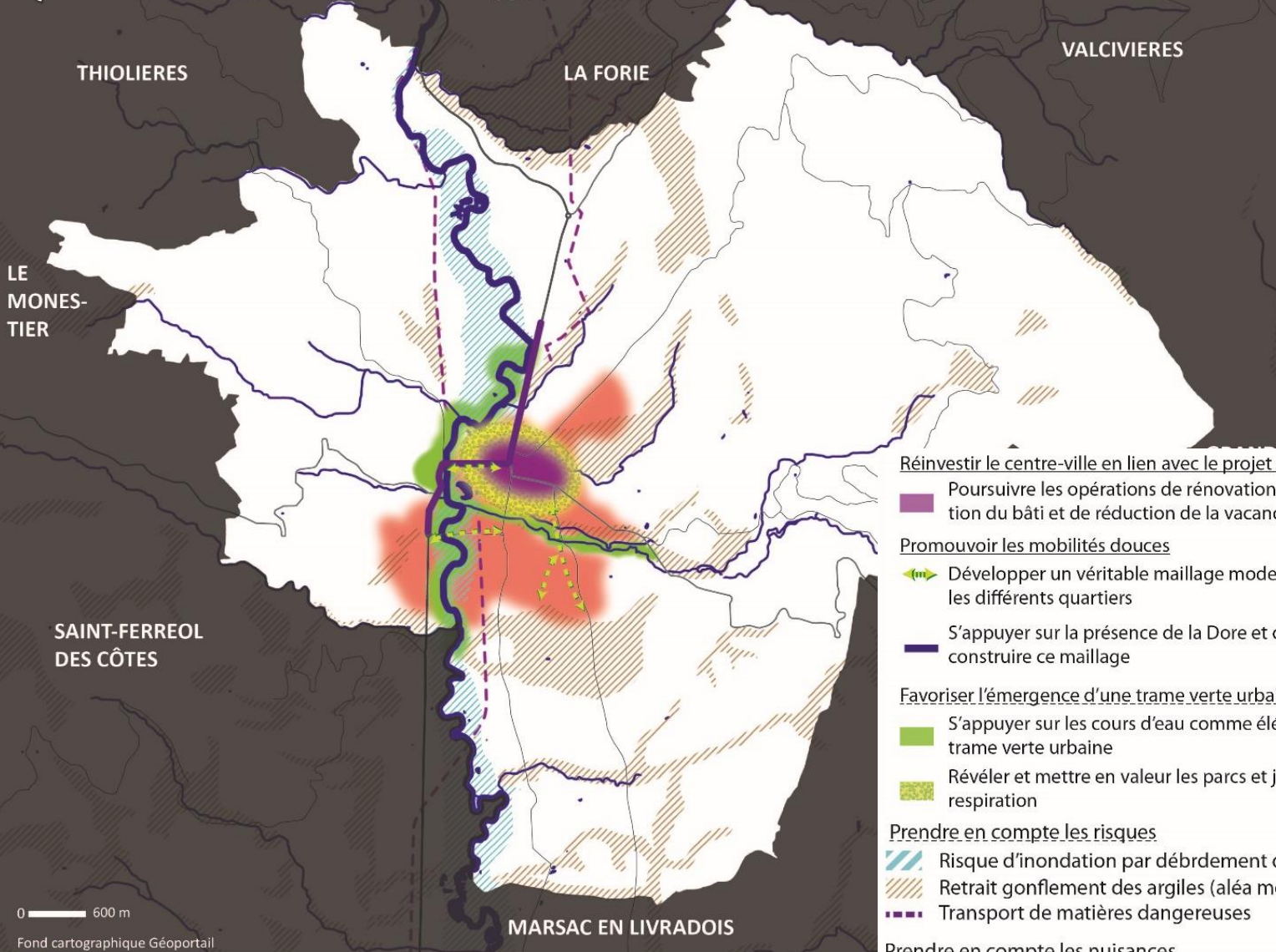
- Voie terrestre
- Canalisation

Nuisances sonores :

- Voie bruyante de classe 4

- Voirie
- Voie ferrée
- Cours d'eau

AXE 3 : ORGANISER UN DEVELOPPEMENT URBAIN QUALITATIF AU SEIN DE L'ENVELOPPE URBAINE



Réinvestir le centre-ville en lien avec le projet d'ORT

- Poursuivre les opérations de rénovation urbaine, de rénovation du bâti et de réduction de la vacance

Promouvoir les mobilités douces

- Développer un véritable maillage modes actifs permettant de connecter les différents quartiers
- S'appuyer sur la présence de la Dore et du ruisseau de Valeyre pour construire ce maillage

Favoriser l'émergence d'une trame verte urbaine

- S'appuyer sur les cours d'eau comme éléments constitutifs d'une trame verte urbaine
- Révéler et mettre en valeur les parcs et jardins comme espaces de respiration

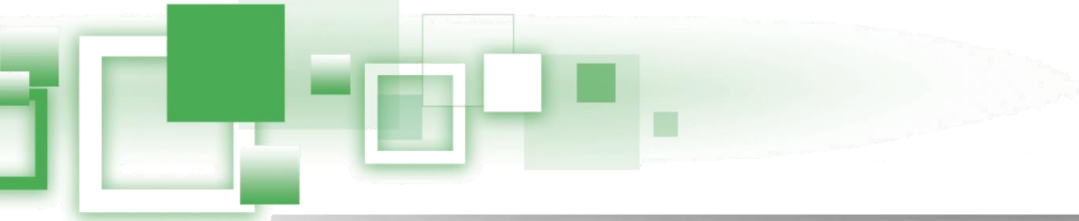
Prendre en compte les risques

- Risque d'inondation par débordement de la Dore
- Retrait gonflement des argiles (aléa moyen)
- Transport de matières dangereuses

Prendre en compte les nuisances

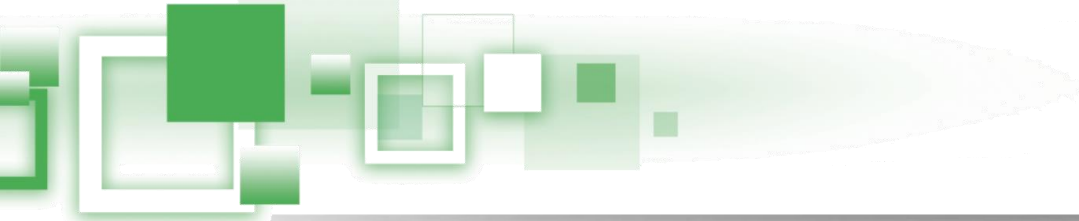
- Classement sonore lié à la RD 906

- Enveloppe urbaine
- Voirie
- Cours d'eau



Questions / remarques ?
***Quel avenir pour Ambert ces 10
prochaines années?***





**Bonne soirée
et
Merci de votre attention !!!**

